



Le Délégué général

Circulaire n° 66/14

Nos Réf. : FP/CB/FA/nc

Objet : Observatoire de la performance
énergétique du logement social

PJ : 1

Destinataires :

Tous les organismes Hlm

Paris, le 23 octobre 2014

Madame, Monsieur Le Président,
Madame, Monsieur Le Directeur,

Dans le cadre de son plan d'action développement durable 2010-2015, l'Union sociale pour l'habitat a créé l'Observatoire de la Performance Energétique du logement social en partenariat avec le programme Règles de l'Art du Grenelle de l'Environnement 2012, Promotelec services et GrDF, afin d'évaluer les performances énergétiques, économiques, en termes de confort et d'usage des opérations neuves et des rénovations énergétiques visant le niveau BBC.

L'objectif recherché par cet Observatoire est de constituer une base de connaissances permettant d'accompagner et de sensibiliser les organismes Hlm et, plus généralement, les acteurs de la construction et de la rénovation énergétique dans l'amélioration de leurs pratiques.

Dans ce cadre, l'Union sociale pour l'habitat et ses partenaires ont mis un place un programme d'instrumentation sur 21 opérations.

Les attendus de ce programme d'instrumentation sont d'évaluer sur plusieurs années l'efficacité énergétique des solutions mises en œuvre, d'identifier les sources d'écart entre les consommations énergétiques prévisionnelles et celles mesurées, de relever les éventuels dysfonctionnements, pathologies et situations à risque liées aux nouvelles technologies employées, de mesurer l'impact de ces travaux sur la quittance des locataires et d'apprécier le niveau de confort et la satisfaction des occupants.

Nous vous restituons ici les premiers résultats issus de ce programme, établis sur la base d'enquêtes et des données recueillies après une année complète de suivi et d'instrumentation.

././

Les points de vigilance relevés et les pistes de progrès identifiées nous paraissent être d'ores et déjà de nature à vous accompagner utilement dans la conduite de vos prochaines opérations et actions d'amélioration des performances énergétiques de votre patrimoine.

Je vous en souhaite une agréable lecture, et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Frédéric Paul

Contact :

Farid Abachi

Responsable du département Energie et développement durable

Direction de la Maîtrise d'ouvrage et des Politiques patrimoniales

Tél. : 01 40 75 78 43 - farid.abachi@union-habitat.org